

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON
DU 25 JUIN 2007**

Absents excusés :

Bénédicte GUILLON, Pierre TARGE, Frederick CHARRET, Claudine CHAMBE

Démissionnaire : Christelle CHAVASSIEUX

Secrétaire : Nary KEO KOSAL

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Jean-Claude BUYER, Maire, ADOPTE après lecture le procès verbal en sa séance du 21 mai 2007.

LOTISSEMENT « LA FONDELYS » :

APPROBATION pour la décision modificative concernant le Budget Lotissement « La FONDELYS » - virement d'une somme de 13000€ et ouverture de crédit pour une somme de 13000€ (opérations d'ordre).

APPROBATION pour la nomination d'un coordonateur des travaux pour la mission SPS Lotissement « La FONDELYS ». Trois entreprises ont répondu. L'entreprise POUZIN, moins disante, est retenue pour 705,64 euros.

Le poste de relevage a été posé. Sa mise en service n'a pas pu être effectuée, car il y a un problème avec les services d'EDF. Le raccordement définitif est prévu pour septembre 2007. Il est impératif de faire fonctionner le poste de relevage. EDF ARBRESLE détache une équipe pour effectuer un raccordement provisoire dans les prochains jours.

Pour la commercialisation, on est toujours à la recherche d'un constructeur acceptant de gérer l'opération c'est à dire acheter le terrain à la Commune, réaliser les constructions, revendre les lots construits sans plus value sur le terrain, ce qui permettrait d'avoir un ensemble d'une certaine homogénéité, tout en gardant des conditions acceptables pour les candidats acquéreurs.

Plusieurs constructeurs ont été reçus avec les acquéreurs intéressés mais il n'y a pas encore eu d'accord sur le choix, les moyens financiers de certains étant plutôt limités.

Un autre constructeur sera reçu début Juillet.

Il ne faut pas que cela traîne à cause du problème homogénéité entre les clients et de l'aspect financier (avance faite par la Commune pour l'achat du terrain et bientôt pour payer les travaux de viabilité).

Pour le projet des Grandes Bruyères, la SEMCODA examinera individuellement les possibilités des candidats et prendra une décision.

MARCHE DE TRAVAUX DE SECURITE :

Mise en place d'un plateau ralentisseur au carrefour du monument aux morts. La DDE a établi le dossier de consultation. Quatre entreprises ont transmis leur offre. L'estimation établie pour les travaux est de 27129€ HT. RAYMOND est l'entreprise la moins disante (26820,50€ HT). Le conseil retient l'entreprise RAYMOND, moins disante, et dont les performances sont connues.

POINT SUR LES PRÊTS

Monsieur le Maire a reçu la Conseillère financière de la Caisse d'Epargne pour faire un point sur les différents prêts en cours. Deux prêts à taux révisables passent aux taux fixes. Pour cette année l'endettement de la commune est assez important. Dans 2 à 3 ans certains prêts s'arrêteront.

TRAVAUX DU CLSH

Monsieur GONON fait le point sur l'avancement des travaux :

- L'entreprise MARJOLLET a posé toutes les menuiseries intérieures.
- L'entreprise CONFORT a fait 2 fois le tour des bâtiments. Les cloisons seront installées fin juin 2007.
- L'entreprise FAYOLLE commence à poser les VMC
- L'entreprise EDF intervient vers la fin juin 2007 ainsi que l'entreprise SDEL.
- Les travaux de l'accès sont bien avancés, Le maçon a modifié le portail de la cour.
- La cuve de fuel restera à sa place et on ne peut pas la déplacer sans employer de très gros moyens. Il a été décidé de la laisser où elle est et de la remplir de sable.
- Des grilles seront placées devant l'entrée afin d'empêcher les voitures de se garer.

TERRAIN POUR STOCKER LES REMBLAIS

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Noël BERTRAND donne son accord à la commune d'utiliser le terrain situé en dessous du jardin public uniquement pour les besoins des cantonniers de stocker les remblais.

RAPPORT ANNUEL 2006 D'EXPLOITATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire commente le rapport annuel établi par l'entreprise SOGEDO. Quelques précisions sont à demander au fermier concernant la consommation importante du poste de relevage FONDRIEU. Ce document est à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2006 DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA REGION DE MILLERY-MORNANT.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel. Ce document est à disposition du public.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur Didier CARRA informe que:

- l'entretien de la voirie après les orages (route du Paradis, débouché les buses) a été réalisé,
- l'entretien du chemin rural du Blanc est à prévoir, travaux importants, avec pose des glissières renforcées, racler les prés. Ces Travaux seront réalisés par l'entreprise cet été et le coût sera partagé avec CHAUSSAN.

Madame Jacqueline MONS informe que:

- la journée emplois prévu le 13 novembre 2007 est avancée au 9 septembre 2007 à Saint Andéol le Château.
- 40 stands professionnels sont présents au job d'été, 6 jeunes (16 ans à 18 ans) de Rontalon sont venus à cette journée. Bonne satisfaction des participants.
- Atelier pédagogique : 14 stagiaires en formation.
- Projet de Saint Sorlin : Création d'une école 2^{ème} chance.

Madame Dominique SBRAVA donne des informations :

- **sur le conseil de classe du 5 juin 2007**
 - Devenir du SOU de L'école : assemblée générale en septembre 2007 pour savoir s'il y a un repreneur.
 - 112 élèves prévus pour la rentrée 2007. Pas de fermeture de classe.

- Pour les mercredis travaillés, après l'école, les animateurs du CLSH viendront chercher les enfants inscrits.
 - La journée sécurité du 28 juin 2007 se fera sous forme de jeux.
 - 03 juillet 2007 pique nique à Ravière
- **Sur la réunion communication du 18 juin 2007 :**
- Un des thèmes retenus pour le prochain Horizons : historique des MAIRES et des conseillers élus à RONTALON – un petit groupe de travail va se former pour aller consulter les archives de la mairie et aller discuter avec les anciens sur le sujet.
 - Pour les articles à mettre dans Horizons, il sera demandé à chaque association de donner son Logo.

Monsieur Nary KEO KOSAL présente les nouvelles définitions concernant l'ACCUEIL DES MINEURS, à savoir 3 catégories d'accueil et 7 types d'accueil :

- Accueil avec hébergement (séjour de vacances, séjour court, séjour spécifique et séjour en famille,
- Accueil sans hébergement (accueil de loisirs, accueil de jeunes)
- Accueil de scoutisme (avec hébergement, sans hébergement)

Nous nous intéressons ce soir uniquement la partie Accueil sans hébergement :

- Accueil de loisirs avec 2 animateurs obligatoire, ouvert aux adolescents de 12 à 18 ans et un effectif minimum de 7 mineurs – 14 jours /an et 2h/jour.
- Accueil de jeunes de 14 ans à 18 ans – un seul animateur est suffisant mais pas d'accueil de la tranche d'âge 12 – 13 ans.

Pour l'Espace Jeunes de la commune ouvert aux jeunes de 11 ans à 18 ans, il est nécessaire de revoir son fonctionnement pour la rentrée de septembre 2007. Avec un animateur actuel, dès septembre 2007 et en conformité avec le règlement, l'Espace Jeunes devient Accueil de jeunes ouvert aux adolescents de 14 ans à 18 ans. Si la commune veut inclure des jeunes de 12 – 13 ans, il faudrait embaucher un 2^{ème} animateur (sans participation de la CAF). Ou bien elle donne sa compétence jeunes 12ans – 13ans à la communauté des communes, ce sera un accueil de loisirs intercommunal avec prise en charge de la CAF de 55% car nouveau projet.

Il informe au conseil de sa réunion du 20 juin 2007 du comité socio-éducatif et activités sportives concernant les Espaces Jeunes, aucune décision n'a été prise lors de cette réunion. Une nouvelle réunion est prévu pour le 05 juillet 2007.

Monsieur Georges GRATALOUP informe des travaux effectués par les brigades vertes sur la commune en 6 journées. Il commente le rapport de l'assemblée générale de l'AMAD du 24 mai 2007 et donne une information sur l'Assemblée Générale de l'ADMR intervillages à CHASSAGNY.

LA SEANCE EST LEVEE à 23 h 45'